



Numéro 62 - 05 sept. 2017

CTL du 05/07/2017

COMPTE-RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, Mme GIGUET

Représentants des personnels :

CGT Finances Publiques : M. WAY (T), M. TEUILLIERAS (T)

FO DGFIP : M. MOISSINAC (T), M. DEJOU (T), M. ANTHONY (S), MME BOURGADE (S)

SOLIDAIRES Finances Publiques : M. LAROUSSINIE (T), M. SERRE (T),

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire -adjoint : M. LAROUSSINIE (SOLIDAIRES)

DECLARATION LIMINAIRE

JP MOISSINAC (FO), L. WAY (CGT) et C. LAROUSSINIE (Solidaires) font lecture commune de la déclaration liminaire unitaire reproduite ci-après.

En réponse à cette déclaration liminaire le Directeur estime avoir fait preuve de courtoisie en convoquant les secrétaires des OS pour les tenir informés de ses projets. Il déplore de ne pas avoir été tenu au courant en amont des initiatives prises par l'intersyndicale (interpellation des élu-es et communiqué de presse).

L'intersyndicale assume sa position d'avoir informé le Directeur de ses initiatives en même temps que l'ensemble des collègues.

Sur le fond le Directeur considère que les « Trésoreries de Laroquebrou et de Montsalvy ne sont plus viables ». Les représentants du personnel insistent sur l'origine des difficultés : suppressions d'emploi et sous-effectifs chroniques ne peuvent que mettre en difficulté les petits postes. S'il n'est pas mis un terme à cette logique mortifère demain d'autres postes, actuellement plus gros, seront touchés.

I : Approbation des PV des CTL des 13 et 22 juin 2017 :

PV approuvés à l'unanimité.

II : Projet de fermeture des Trésoreries de Laroquebrou et de Montsalvy :

M. MORICEAU nous confirme être à l'origine du projet dans le cadre de la reprise de l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR) mené par la DG à la demande du Ministre.

C'est le Ministre qui scellera le sort des Trésoreries de Laroquebrou et de Montsalvy fin octobre / début novembre.

Le Directeur continue la concertation sur le projet. Il a rencontré (ou va rencontrer) : les maires de Laroquebrou et Montsalvy, les présidents des communautés de communes concernées, M. DESCOEUR (Député), Mme COSTES (Sénatrice), M. MEZARD (Ministre), Mme Le Préfet, l'IGF, M. ROUSSY (CABA), M. FAURE (Président du Conseil Départemental).

Il rencontre une opposition forte de la commune de Laroquebrou et de communes avoisinantes.

Les représentants du personnel annoncent qu'ils feront tout leur possible pour mettre en échec ce projet en continuant d'alerter les élu-es et la population concernés.

M. WAY (CGT), tout en réaffirmant la volonté de l'intersyndicale de s'opposer à ces fermetures, demande quelles seront les garanties pour les collègues concernés si malheureusement le projet était mené à terme.

Mme GIGUET nous confirme que ces collègues bénéficieront de garanties et priorités pour leur réaffectation et éventuellement (si respect des conditions) d'une prime de restructuration.

Les collègues concernés peuvent prendre contact avec Luc WAY (04 71 43 45 61) pour plus de précisions.

M. MORICEAU nous indique que les collègues concernés seront reçus individuellement.

VOTE : CONTRE à l'unanimité (2 CGT – 2 FO – 2 Solidaires)

Par ce vote, les élus CGT réaffirment leur opposition à la disparition des services publics de proximité dans le Cantal, et ce d'autant plus que les collègues qui travaillent dans les trésoreries concernées y sont très attachés.

III- Questions diverses :

M. WAY (CGT) demande un point sur les opérations immobilières en cours.

M. MORICEAU et M. JOUVE nous donnent les précisions suivantes :

_Relogement de la Trésorerie Aurillac banlieue à la Direction : un groupe de travail sera réuni courant septembre ;

_Relogement de la Trésorerie de Murat : possible retard des travaux ;

_Trésorerie de Maurs : négociations en cours avec la commune pour obtenir un agrandissement ou un relogement, l'objectif étant d'obtenir un bureau supplémentaire et une salle de pause digne de ce nom ;

_Réaménagement du SIP Aurillac : les collègues arrivés le 1^{er} septembre sont installés provisoirement mais devraient pouvoir prendre leurs bureaux définitifs d'ici mi-septembre ;

_Accessibilité du bâtiment Q (cité administrative d'Aurillac) : aucune suite n'a été donnée pour l'instant à la visite par une personne à mobilité réduite, l'expérience étant jugée satisfaisante par la Direction malgré les quelques remarques faites.

_Changement des chaudières du bâtiment Q et du CDFiP de Mauriac courant septembre.

M. WAY (CGT) demande un point sur les recrutements dans le cadre du service civique.

M. JOUVE et Mme GIGUET nous donnent les précisions suivantes :

_Démission de la collègue effectuant son service civique au SIP d'Aurillac pour poursuite d'études. L'opportunité de solliciter un nouveau recrutement au printemps prochain sera envisagée par la Direction avec la chef de service concernée.

_Aucune réponse à l'appel de candidatures pour un service civique à St-Flour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Vos élus CGT au CTL
José TEUILLIERAS, Luc WAY



CTL du mardi 05 septembre 2017

Projet de fermeture des trésoreries de Montsalvy et Laroquebrou

***Déclaration liminaire commune
des organisations syndicales représentatives de la DDFiP du Cantal
FO, CGT et Solidaires***

Monsieur le Président,

C'est avec gravité et détermination que nous nous opposons à votre projet de fermeture des Trésoreries de Montsalvy et Laroquebrou au 1er janvier 2018.

Sur le fond :

Ces deux nouvelles fermetures ne feront que dégrader un peu plus le Service Public dans notre département.

En effet, c'est dans les trésoreries que se trouve l'interlocuteur physique privilégié des usagers ruraux, souvent isolés et/ou ne disposant pas de connexions internet (n'oublions pas que le haut débit n'est toujours pas généralisé !), c'est celui qui est à l'écoute des usagers pour aider à résoudre leurs problèmes de paiement des impôts, des factures d'eau ou de cantine. La proximité engendre une confiance de l'utilisateur avec le fonctionnaire.

C'est aussi là que les élus locaux trouvent aide et conseils pour gérer au mieux leurs finances.

On ne peut que s'interroger sur l'avenir du Cantal qui perd peu à peu tous ses services publics de proximité.

Votre projet est à contre-courant de la volonté des acteurs et décideurs locaux qui se battent au quotidien pour redynamiser notre département rural et de montagne. Ainsi par exemple se tenait la semaine dernière le salon *Ruralitic* à Aurillac, à propos du développement des emplois liés aux technologies de l'information et de la communication dans les territoires ruraux. Mais comment attirer des nouvelles populations et des nouvelles entreprises si les services publics font défaut ?...

Pour nos organisations syndicales ces fermetures ne sont pas non plus la solution au problème des petits postes.

Ce qui rend l'exécution des missions et les conditions de travail difficiles dans les petits postes ce sont avant tout les suppressions d'emploi et les sous-effectifs chroniques sciemment entretenus.

Nous ne sommes pas dupes de la mécanique en œuvre : on fragilise les petits postes pour pouvoir les fermer au motif que des postes un peu plus gros permettront de rendre un meilleur service dans de meilleures conditions. Mais aussitôt les petits postes fermés qu'on commence à fragiliser les postes ayant récupéré leurs missions... ce qui aboutira à proposer de nouvelles fermetures au même motif...

Si nous laissons faire cette spirale infernale, demain le réseau cantalien sera réduit à peau de chagrin...

C'est pourquoi nous sommes déterminés à refuser votre projet et à poursuivre notre appel aux citoyens et à leurs représentants élus locaux pour s'opposer à ces fermetures de service public.

La mobilisation en cours à Riom-es-Montagnes illustre parfaitement l'attachement viscéral des cantaliens et de leurs élus-es à leur territoire et à leurs services publics.

Sur la forme :

Nous ne pouvons terminer ces propos sans évoquer les conditions dans lesquelles l'annonce de votre projet est intervenue.

Alors que le 13 juin dernier, vous faisant le porte-parole de M. MAZAURIC directeur général adjoint, vous aviez annoncé au cours du CTL que toutes les mesures d'adaptation des structures du réseau (ASR) étaient gelées, vous convoquez les secrétaires de section le 30 juin (lendemain d'une CAPL) pour leur faire part de votre projet.

Là encore nous ne sommes pas dupes sur la volonté de profiter des congés d'été pour tuer toute velléité de mobilisation, cela est d'ailleurs parfaitement illustré par votre convocation durant les congés d'été pour un CTL au lendemain de la rentrée pour la plupart d'entre nous.

Plus grave encore, tous les élus-es concernés n'ont pas été directement informés de votre dessein.

Cette méthode n'est pas sans rappeler celle du gouvernement à l'œuvre pour détruire le Code du travail sur ordonnances.